

# AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

L'AUDIENCE DE LA PREMIÈRE CHAMBRE SOCIALE  
RENOVÉE À CE MARDI 13 JANVIER 2026 N'AURA PAS LIEU.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE  
DE LADITE AUDIENCE AINSI QUE LES DÉLIBÉRÉS DU JOUR  
**SONT RENVOYÉS AU JEUDI 05 FÉVRIER 2026 À 09 H.**

Fait à Lomé, ce 12 janvier 2026

LE GREFFIER EN CHEF



Maitre AMETOENYENOU Apédo